Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 031-213101355-20260923-2026_2209_68-DE

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT
DE
MURET
VILLE DE
31220 CAZERES

Délibération n°2026-22/09-068

Présents : 23
Procuration : 4
Absents : 0
Exprimés : 27
Pour : 23
Contre : 4
Abstention : 0

Taxe annuelle sur les friches commerciales – Transmission à l'administration fiscale de la liste des adresses des biens susceptibles d'être concernés au titre de l'année 2027

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le mardi 22 septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Raymond DEFIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de Convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2026

Étaient présents :

Raymond DEFIS	Roland PONTIN-MANENT	Thierry GRILLOU
Pierre LANFRANCHI	Fabienne VALENCE	Frédéric COUASNON
	Elisabeth CRESPO	Sandrine DE LEEUW
Ahmed HAMADI	Jean-Michel DELUC	Leslie FICHEL-MARCHAND
Marie-Anne DRIEF	Noël LOSIO	Jean-Luc RIVIERE
	Patrick LAFFAGE	
Andrée ROUSSEAU		Cécile BERNARDINI
Philippe ROUSSEL	Isabelle COUZINIE	Jérôme POTTIER
Evgenia LOPEZ	Katy BAJOUE	Pascal LABLANCHE

Absents ayant donné procuration : Charlène BOUÉ à Ahmed HAMADI, Alexandrine MATONDO à Philippe ROUSSEL, Thierry COSTES à Sandrine DE LEEUW, Valérie LOURDE à Andrée ROUSSEAU
Absent(s) :
Secrétaire de séance : Jean-Michel DELUC

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;
Vu le Code général des impôts, notamment son article 1530 ;
Vu la délibération n°2026-22/09-067 du Conseil municipal en date du 22 septembre 2026 instituant la taxe annuelle sur les friches commerciales à compter des impositions dues au titre de l'année 2027 ;
Vu la liste des adresses des biens susceptibles d'être concernés par la taxe annuelle sur les friches commerciales au titre de l'année 2027, annexée à la présente délibération ;

Considérant que l'article 1530, II du Code général des impôts prévoit que, pour l'établissement des impositions, le conseil municipal communique chaque année à l'administration fiscale, avant le 1er octobre de l'année précédant l'année d'imposition, la liste des adresses des biens susceptibles d'être concernés par la taxe ;
Considérant que la commune a recensé, à partir des éléments dont elle dispose et des informations utiles mises à sa disposition, 35 adresses de biens susceptibles d'être concernées par la taxe annuelle sur les friches commerciales au titre de l'année 2027 ;
Considérant que l'inscription d'une adresse sur cette liste ne vaut pas décision définitive d'imposition ;
Considérant qu'il appartient à l'administration fiscale de déterminer, au regard des conditions prévues par l'article 1530 du Code général des impôts, les biens effectivement imposables et d'établir les impositions correspondantes ;

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 031-213101355-20260923-2026_2209_68-DE

Considérant que la taxe n'est notamment pas due lorsque l'absence d'exploitation du bien est indépendante de la volonté du contribuable ;

Le conseil municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- D'approuver la liste, annexée à la présente délibération, des 35 adresses de biens susceptibles d'être concernés par la taxe annuelle sur les friches commerciales au titre de l'année 2027.
- De décider de transmettre à l'administration fiscale, conformément au II de l'article 1530 du Code général des Impôts, la liste des adresses annexée à la présente délibération.
- De préciser que l'inscription d'une adresse sur cette liste ne vaut pas décision définitive d'imposition et qu'il appartient à l'administration fiscale de déterminer les biens effectivement imposables au regard des conditions prévues par l'article 1530 du Code général des impôts.
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à sa transmission aux services compétents.

Pour extrait conforme,
Cazères, le 23 septembre 2026

Le secrétaire de séance,

Jean-Michel DELUC

Le Maire,

Raymond DEFIS

MAIRIE DE CAZÈRES-SUR-GARONNE 31220

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Toulouse par courrier ou sur le site internet Télérecours citoyens www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

ANNEXE – Liste des locaux susceptibles d'être concernés en 2027 par la taxe annuelle sur les friches commerciales

N° DE VOIRIE	ADRESSE	CODE POSTAL	LIBELLE COMMUNE	INVARIANT DU LOCAL
18	AV DE SAINT CIZY	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350036725
438	AV HECTOR D ESPOUY	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350037057
41	AV PASTEUR	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350451365
57	AV PASTEUR	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351042952
57	AV PASTEUR	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351042957
57	AV PASTEUR	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351455817
18	BD JEAN JAURES	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350037789
34	BD JEAN JAURES	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350038014
37	BD JEAN JAURES	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350428505
9001	CHE DES ANCIENNES TANNERIES	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351418992
9000	CHE DES ANCIENNES TANNERIES	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351419001
9000	CHE DES ANCIENNES TANNERIES	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351045576
16	CHE DU MAILHOL DE SAINT JEAN	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350451366
52	CHE DU MAILHOL DE SAINT JEAN	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350437134
41	CHE DU MAILHOL DE SAINT JEAN	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350036523
3	CHE DU PIC DU MIDI	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350036136
10	PL D ARMES	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350038362
5	PL DE L ENCLOS	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350475403
7	PL DE L HOTEL DE VILLE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350434102
4	PL DE L HOTEL DE VILLE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350037513
2	PL DU COMMERCE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350037421
4	PL HENRI BARBUSSE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350821136
3	PL MARTYRS DE LA RESISTANCE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350037416
8	PL MARTYRS DE LA RESISTANCE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350171496
1	RUE DE LA CROIX DE L OLIVIER	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350036831
5	RUE DES MARAICHERS	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351507849
5	RUE DES MARAICHERS	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351507847
5	RUE DES MARAICHERS	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351507851
25	RUE DU QUATRE SEPTEMBRE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350037689
2	RUE DU QUATRE SEPTEMBRE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350037519
5	RUE DU QUATRE SEPTEMBRE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350037524
11	RUE DU QUATRE SEPTEMBRE	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350037670
14	RUE EMILE ZOLA	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350171524
3	RUE ERNEST RENAN	31220	CAZERES SUR GARONNE	311350445773
31	RUE JEANNE PENENT	31220	CAZERES SUR GARONNE	311351574887